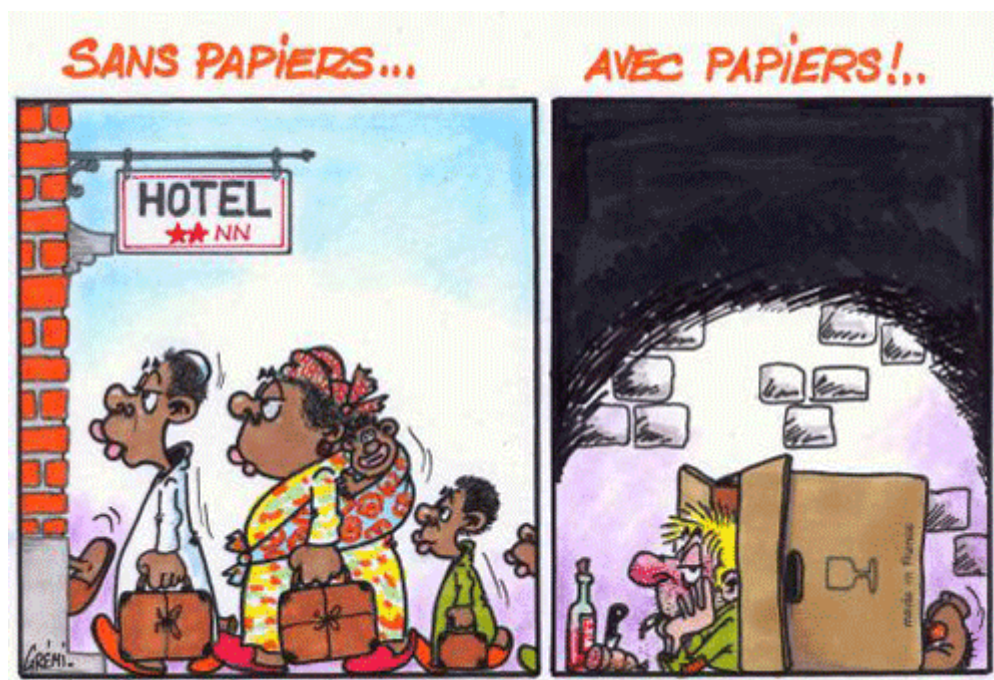


28.800 SDF à Paris : la mairie crée des centres pour mineurs isolés étrangers



Avec un nombre estimé à 8000 pour un coût annuel de 2,5 millions d'euros, l'accueil des mineurs isolés étrangers (MIE) est à bout de souffle, expliquait en 2014, le président du Conseil général de Mayenne, Jean Arthuis.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/11/17/01016-2013117ARTFIG00117-polemique-sur-l-accueil-des-mineurs-isoles-etrangers.php>

Mais un système à réformer d'urgence pour la ville de Paris, qui décide de créer des structures d'accueil pour pallier les cinq jours (mais sur le terrain, plusieurs mois) entre le moment où l'enfant ou l'adolescent pose le pied sur le sol français, et sa prise en charge par les services sociaux. Situation de précarité inadmissible pour les associations en charge de ces situations qui demandent la régularisation des lycéens sans papiers, un hébergement pérenne, et l'interdiction des test osseux et autres examens physiologiques destinés à déterminer leur âge réel sous le

prétexte ...qu'ils ne seraient pas fiables !

http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/01/26/paris-va-creer-des-structures-d-accueil-pour-les-mineurs-etrangers-isoles_4563810_1654200.html

http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/01/17/interdisons-les-tests-d-age-osseux-sur-les-jeunes-immigres_4558355_3232.html

Et Réseau éducation sans frontières (RESF) va même plus loin en ce qu'il demande à ne pas expulser le jour de leur 18 ans, les mineurs clandestins isolés étrangers...parce que scolarisés. Ces MIE, d'où viennent-ils, qui sont-ils ? La réponse à la première question serait plutôt de dire d'où ils ne viennent pas, attendu que ces mineurs viennent de tous pays de tous les continents : d'Afrique, du Moyen-Orient, de Turquie, d'Inde, des Pays de l'Est, d'Asie, ou encore d'Amérique du Sud, nous révèle *Le Groupe d'intervention et de soutien des immigrés (GISTI)*, dans un article extrait de « Plein droit » paru en 2002, et réédité, avec des rajouts, en 2014.

<http://www.gisti.org/spip.php?article4173>

Une quarantaine de pays qui se voient donc vidés de leur substance vive pendant que l'Europe et la France en particulier, se trouvent dans l'obligation de la prendre en charge, et ce, en dépit d'une saturation à tous les niveaux (administrative, médicale, financière et sociale...). Malgré 3,6 millions de personnes (dont 30.000 enfants) sans abri ou vivant dans des conditions très précaires – un chiffre qui a augmenté de 50% entre 2011 et 2014. Malgré 8,5 millions de pauvres, en 2012, c'est-à-dire 1,3 million de plus qu'en 2002. Disons-le tout net : le dépeuplement d'une partie du monde entraîne le peuplement de l'autre et... l'appauvrissement des deux.

https://www.youtube.com/watch?v=KDJBShXX_sQ

En réponse à la seconde question – Qui sont-ils ? (les MIE)- il existe cinq cas de figure, lit-on dans le rapport GISTI. Ils ont entre 16 et 18 ans, parfois 9 ou 10, voire moins.

Cas numéro 1, étonnant : le mineur s'est engueulé avec ses parents ou ceux-ci le maltraitent. Il claque la porte et, sans trop savoir ce qu'il fait, il se met à passer les frontières.

Cas n° 2, affreux : ses parents et lui fuyaient la guerre mais dans le chaos, il s'est retrouvé tout seul. Heureusement, un bénévole d'association « *compatissant* » passant par là l'a mis dans un bateau ou dans un avion...

Cas n°3, terrifiant : les parents ont poussé leur bambin à partir « pour fuir la misère. »

Effroyable, le cas numéro 4 : les enfants étaient abandonnés dès le départ et errent depuis des mois ou des années

Quant au 5ème cas de figure, le MIE a été amené par un adulte qui en a eu marre du gamin, et l'a abandonné sur place.

« La place de ces mineurs n'est ni dans la rue, ni en prison » , lit-on dans Le Monde.

Mais la place des enfants n'est-elle pas d'être avec leurs parents ? Quelle place ces enfants occupent-ils dans le cœur de ces parents-là pour qu'ils les jettent dans la nature, à la merci de tous les trafics ? Ces associations ne se rendent-elles pas complices d'abandons d'enfants ?

Surtout, comment la mairie de Paris peut-elle envisager la création de centres d'accueil pour MIE alors que la ville comptait déjà, en 2012, 28.800 SDF, soit 84% de plus qu'en 2001 ?

Elle est où, leur place, à nos SDF à nous ? Dans la rue et...d'y rester ?

Caroline Corbières

<http://www.metronews.fr/paris/a-paris-le-nombre-de-sdf-a-augmente-de-84-en-dix-ans/mnfs!G6ngKbxfoQg/>